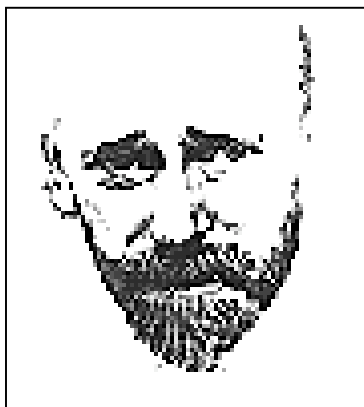


LA LETTRE

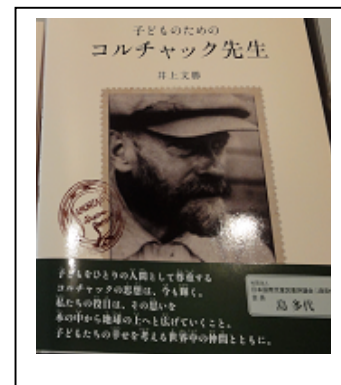
Association fondée en 1980

vol. XXX - N° 65 – décembre 2010



LES DOUANIERS SUISSES AIMENT KORCZAK !

Il y a quelques semaines notre bureau a reçu une grande caisse provenant de France : il s'agissait de «Kaytek le magicien», ce magnifique roman de Korczak récemment publié en français et dont nous avons commandé à l'éditeur (Editions Fabert) 200 exemplaires. Deux-cents ? A vrai dire non, 199 seulement. Car l'un des exemplaires a été subrepticement retiré du lot et conservé par les Douanes suisses. Voilà qui aurait enchanté Korczak (lequel savait que le succès littéraire peut se mesurer à l'aune des livres volés), et qui nous rassure pleinement : oui, nos douaniers savent lire, et même ils apprécient la bonne littérature !



Korczak au Japon voir p.5

LE MOT DU PRÉSIDENT

Metin Arditi et Elias Sanbar : les notes de l'espoir

C'est avec beaucoup d'émotion que le plein auditoire d'Uni-Mail à Genève a écouté, le 8 novembre dernier, Metin Arditi et Elias Sanbar expliquer pourquoi et comment la musique peut être un instrument de paix pour les enfants de Palestine et d'Israël. Comme souvent, tout a commencé par une rencontre au cours de laquelle les deux hommes se sont reconnu des affinités littéraires, musicales, humaines et... culinaires si fortes, qu'une solide amitié en est issue. De là, ancrés dans une commune inquiétude face à l'interminable conflit israélo-palestinien, et portés par une bonne dose d'optimisme, Arditi et Sanbar ont lancé en octobre 2009 la Fondation « Les instruments de la paix – Genève ». Contrairement à celle de Daniel Barenboïm et feu Edward Saïd qui a vocation à faire jouer ensemble des musiciens israéliens et arabes dans le cadre d'un orchestre symphonique, la fondation genevoise vise à rendre possible l'accès à la musique aux enfants et aux jeunes des deux nations. Car accéder à la musique, c'est s'ouvrir à une nouvelle dimension de vie, sortir de l'isolement et du repli, découvrir de nouveaux horizons de communication et d'épanouissement, s'engager sur un chemin de vie normalisé, bref, sans préjuger des avancées et des reculs politico-militaires, c'est répandre sur le sol de la Terre Sainte le terreau sur lequel, un jour ou l'autre, il faudra bien enraciner une coexistence pacifique. D'ores et déjà, la Fondation a fourni, principalement au Conservatoire de Ramallah, des centaines d'instruments de musique, dont quatre pianos, offert des cours de musique par des professeurs du Conservatoire de Genève spécialement dépêchés sur place, et repéré de jeunes talents qu'elle a fait venir à Genève pour suivre des master classes et se produire en public, notamment pendant la traditionnelle Fête de la musique qui anime les rues genevoises chaque été. L'an prochain, une école de musique galiléenne, et ses élèves juifs, chrétiens, musulmans et druzes, bénéficieront à leur tour de la générosité de la Fondation. Certes, la musique ne résout pas tout. Sanbar et Arditi ne sont naïfs ni l'un ni l'autre ; ils reconnaissent la modestie de leur action sans en garantir le résultat. Mais si la musique des mots peut être porteuse de paix, pourquoi pas celle des notes qui savent si bien élever nos âmes et leur donner de l'harmonie ? Après un séjour en Palestine en 1936, Korczak écrivit : « *La jeune Palestine cherche à se mettre d'accord avec la terre, consciencieusement et laborieusement. Mais un jour viendra où il lui faudra s'entendre avec le ciel.* » Peut-être la musique l'y aidera-t-elle.

Daniel Halpérin

P.S. Pour retrouver une partie des débats de cette soirée, on peut, grâce à l'obligeance de Mme Dousa Zgoniec, consulter le site :
www.youtube.com/watch?v=sginD9cHd_k&feature=mfu_in_order&list=UL

NOUVELLES DU BURUNDI

Nous avons reçu de notre ami Jean-Claude Barakamfitiye, lauréat du Prix Korczak-Burundi 2009, le courrier suivant : Via International Bridges to Justice (IBJ) où je fais actuellement mon stage depuis deux mois (<http://www.ibj.org/about-us/ou-team/burundi-office>), j'ai eu la chance, lors d'une campagne de sensibilisation des prisonniers sur leurs droits fondamentaux, d'entrer dans la Prison Centrale de Gitega où j'ai pu rencontrer les catégories particulières de détenus que sont les enfants, les femmes et les groupes minoritaires dont les Batwa. Mon intérêt en tant que lauréat du Prix KORCZAK devrait être porté aux enfants incarcérés dans cette prison. En effet, sur 26 mineurs qui y sont emprisonnés, il y a un cas très illégal, un enfant de 13 ans, alors que la responsabilité pénale a été portée à 15 ans par le code pénal burundais. De plus, aucun des 26 enfants n'est pourvu d'assistance judiciaire. Parlant avec eux, j'ai trouvé qu'en plus du stress de la prison, ces enfants ont des séquelles des violences sexuelles que les adultes perpètrent contre eux. Ils ne sont pas séparés d'avec les adultes. Avec IBJ, je crois qu'on pourra faire quelque chose pour certains d'entre eux mais il faudrait une action plus vigoureuse. Combien il me tarde d'arriver au bout de mes aspirations parmi lesquelles il y a la défense pénale des enfants. Si j'étais avocat, j'aurais pu faire quelque chose. Mon souhait est qu'il y ait des âmes charitables pour venir en aide à ces mineurs en proie à notre justice pénale.

Jean-Claude Barakamfitiye

LETTRE AUX ENFANTS ET AUX PARENTS DU BURUNDI

Chers enfants et chers parents du Burundi, A l'occasion de la Journée des Droits de l'Enfant, le 20 novembre, le fondateur du mouvement Korczak au Burundi veut partager sa vision d'une société burundaise du 21e siècle fondée sur le respect du plus précieux de son trésor national : ses enfants. A l'égard des menaces de guerre qui sillonnent les réseaux de communication, nous pensons que le Burundi devrait être entraîné par des idées nouvelles qui dépassent les intrigues ethniques des Seigneurs de la Guerre.

Le mouvement Korczak au Burundi serait-il l'embryon d'une société post-ethnique? En effet, il n'est commandé par aucun parti politique, ni gouvernement. Il a une idéologie toute simple, le respect des droits du plus faible des citoyens burundais, l'enfant. Et il voudrait que la société s'organise en conséquence, car l'enfant a une identité, une famille, un pays, un monde. Voilà donc notre véritable programme. On a commencé avec rien, une feuille, un stylo, et on a écrit pour réclamer la fin de la guerre, on a participé à un concours en droits de l'enfant à Genève et on a gagné. De ce prix, on a créé des alliances pour jeter des ponts entre des nations. Avec le triangle Genève-Varsovie-Bujumbura, on a créé le mouvement Janusz Korczak au Burundi en 2007. Et aujourd'hui, le mouvement devient une institution reconnue pour son travail en faveur des droits de l'enfant et de l'excellence académique et au Burundi.

Grâce au mouvement Korczak au Burundi, on décerne depuis deux ans le Prix Janusz Korczak-Burundi pour les droits de l'enfant (PJKB). Les participants à ce concours national sont les étudiants et les étudiantes de l'Université d'Etat du Burundi. Ils soumettent leur travail anonymement. Le jury est composé de personnalités respectées représentant le monde académique, les organisations internationales et la société civile. Leurs opinions ethniques et politiques sont mises de côté quand ils discutent en collège du meilleur travail présenté. Le PJKB a des amis dans le monde entier, et il est aimé et encouragé dans tout le pays des Mille Collines. On envisage déjà son développement à tous les niveaux d'enseignement : primaire, secondaire et supérieur. La qualité est notre principe, l'excellence notre repère. Nous constatons ici et là que certains groupes et corporations créent eux aussi de nouveaux prix qui se rapprochent de notre idéal. Nous en sommes honorés. Cela démontre qui nous sommes véritablement aux yeux de la société burundaise une source d'inspiration pour l'avenir. Janusz Korczak a inspiré le contenu de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant aujourd'hui ratifiée par 193 Etats. A l'occasion du 21e anniversaire de la Convention, nous sommes heureux d'inspirer aujourd'hui dans notre pays et sa Diaspora l'idée d'une société post-ethnique en émergence. Quel que soit notre destin, nous sommes du côté de l'Histoire, c'est-à-dire de la Paix, comme Janusz Korczak en 1942.

Joël Muhizi Hakizimana

PRIX KORCZAK-BURUNDI 2010 : IMPRESSIONS DU LAURÉAT

Histoire avec Korczak, histoire de joie mais aussi de rencontre avec la bureaucratie. Tout commence un beau soir d'avril 2008. Je me promène à l'intérieur de l'université du Burundi. Je suis devant les salles de cours de la faculté des Lettres. Je jette un regard sur le tableau d'affichage car c'est l'une de mes sources d'informations. Disons en passant que j'ai aussi (en tant que représentant des étudiants de l'Université d'Etat) l'obligation d'être informé de tout ce qui se passe à l'université et surtout de m'assurer que mes collaborateurs ont, par voie d'affichage, porté à la connaissance de la communauté estudiantine l'état d'avancement de certains dossiers. Cette fois-ci, je ne tombe ni sur une note de l'administration ni sur une lettre d'un étudiant implorant la solidarité de tous les étudiants pour un problème ou un autre. Je me trouve face à un document de deux pages invitant les étudiants des sciences sociales à proposer un texte de dissertation sur les droits de l'enfant. Entre autre information contenue dans la note, la signature de l'adhésion formelle au règlement du prix. Cela est censé se faire au bureau du CIRID, avenue de la France. Le lendemain, je trouve les bureaux fermés. Plus de quatre fois, même constat. Finalement je renonce. Quelques mois après, je participe aux cérémonies de remise du Prix Korczak-Burundi à son premier lauréat. C'est aussi la cérémonie de lancement de l'édition suivante. Je pars avec la conviction que la prochaine fois sera la mienne.

Dans les modestes bureaux climatisés du Bureau intégré des Nations Unies au Burundi où je suis en stage professionnel de 6 mois, alors que je suis occupé à organiser la conférence-débat sur le thème « Jeunesse et Paix », je reçois un courriel qui m'informe que je suis l'heureux gagnant. Je suis au comble de la joie. Ma prophétie vient de se réaliser.

Je dois en principe, c'est là le prix qui m'est accordé, participer à l'Université d'été sur les droits de l'enfant à Sion. Il me reste quatre mois pour me préparer. J'amorce donc la procédure de demande de visa. Je soumetts mon dossier à l'ambassade suisse de Nairobi qui gère les affaires consulaires pour le Burundi. Je suis utopiste car je pense qu'à partir du moment où le dossier est complet, l'obtention du visa est acquise.

Deux semaines après l'envoi de ma demande, et à une semaine du début officiel de l'Université d'été, je reçois une réponse négative. La raison : ma volonté de quitter le territoire européen après l'expiration du visa ne serait pas clairement établie. Je n'en reviens pas. Je n'ai pas été interviewé pour détecter mes intentions secrètes mais c'était sans compter avec les préjugés sur les jeunes africains. Ils révéraient TOUS de la clandestinité en Europe.

Heureusement, j'apprends, quelques heures plus tard que l'Université d'été est reportée faute de participants en nombre suffisant. Une consolation pour moi. Je recommencerai la même routine de demande de visa deux mois plus tard. Sans surprise, avec les mêmes mésaventures. Deux mois ne suffisent pas pour changer des préjugés qu'on a sur tout un peuple. Miriam Dicker qui, de Genève, se charge de préparer mon voyage est surprise avec moi. Je désespère et j'y renonce mentalement. Elle m'encourage, me dit que rien n'est encore perdu. Je suis incrédule. Mais j'ai tort de ne pas croire cette brave dame. J'apprends même qu'un dénouement heureux de mon cas est plausible et que l'Ambassadeur de Suisse au Kenya devrait effectuer un voyage à Bujumbura et me remettre lui-même le visa. Avec toutes ces tracasseries administratives, je comprends finalement les pauvres jeunes Africains qui se volatilisent dans la nature une fois sur le sol européen.

Je risque de m'éterniser sur ces détails un peu superflus et oublier le très enrichissant séjour sur le plan personnel à Sion, la joie de rencontrer Madame Dicker avec qui j'avais entretenu une riche correspondance épistolaire dans le cadre de la préparation de mon voyage, l'hospitalité de la famille Halpérin, et la rencontre avec les spécialistes de la petite enfance au Bâtiment des Forces Motrices à Genève.

C'est un après midi ensoleillé comme d'habitude que je quitte mon Burundi natal. Le voyage est long avec d'interminables escales. Vingt-quatre heures en tout. J'arrive à Genève vers une heure de l'après-midi. Daniel Halpérin et Joël Hakizimana m'attendent avec une feuille de papier sur laquelle est inscrit mon prénom. Il nous invite à aller souper chez lui. Un très bon accueil, c'est le moins qu'on puisse dire. Le lendemain, je dois me rendre à Sion pour le séminaire. Tout est bien organisé jusque dans les moindres détails. En attendant l'ouverture solennelle du séminaire, l'un des anciens cadres de l'Institut international des droits de l'enfant (IDE) nous fait découvrir (un groupe de 5 africains) la région. Je me serais cru en Afrique. Tout inconnu qui passe nous salue. Je suis étonné car j'ai toujours appris, d'une source mal informée à coup sûr, qu'il ne faut jamais commettre l'erreur en Occident de saluer un inconnu.

A l'IDE, nous avons de très enrichissants échanges sur les pratiques préjudiciables dont sont victimes les femmes et les enfants. Des mutilations génitales aux mariages forcés en passant par les enfants sorciers, il y avait de tout. Dommage que de tels excès existent encore au 21^e siècle. Ironie du sort, alors que nous discutons des expériences réussies du Sénégal dans le cadre de la lutte contre les mutilations génitales, nous apprenons par un journal de la place qu'un mufti vient d'ordonner l'excision d'une cinquantaine de jeunes filles. Au départ, je pensais que ce séminaire ne m'apporterait rien, d'autant que l'excision n'existe pas et n'a jamais existé au Burundi. Je me rends compte que je me trompais. J'oubliais que la perméabilité des frontières n'est pas que physique mais aussi culturelle. Et J'apprends que le phénomène des mutilations sexuelles touche des milliers et des milliers de jeunes filles sur le territoire européen.

Le séminaire terminé, il me faut retourner à Genève pour participer au colloque « Grandir en ville ». Autre lieu, autre expérience. Tous les spécialistes de la petite enfance sont au rendez-vous : psychologues, architectes des infrastructures d'accueil des enfants, autorités municipales, pédiatres... J'ai beaucoup apprécié la qualité des débats et pris conscience aussi de la complexité de la vie. En Suisse et en Europe en général, on se plaint des enfants devenus obèses parce que n'ayant plus la chance d'aller à pied à l'école. Au Burundi, on se plaindrait sans doute d'enfants devenus chétifs parce que parcourant des dizaines de kilomètres à pieds pour se rendre l'école. Partout des problèmes mais qui se posent sous des angles différents. Pauvre condition humaine. Un espoir tout de même : l'enfant est au centre des débats. On est conscient que l'avenir de l'humanité est à l'image de l'enfant. Les âmes pures occupées à rendre le monde digne des enfants ne perdent pas leur temps. Bravo à l'Association Suisse des Amis du Docteur Korczak pour le travail formidable qu'elle fait. Sans trop de bruit mais en misant sur la dissémination des idées de ce grand ami des enfants, Korczak.

Réginas Ndayiragije

"Hauteur des yeux 1m20" : pour un développement urbain ami des enfants

**Par Sebastian Olloz, Présidence du canton de Bâle-Ville
(traduction : Mireille Gansel)**

Partant de l'analyse d'un quartier, les instances en charge du développement de la ville et du canton de Bâle ont élaboré un programme pour un développement urbain ami des enfants, intitulé : "Hauteur des yeux 1m20". Les désirs et besoins des enfants, voilà ce qui, dans l'utilisation et l'aménagement des espaces publics, devra être pris en considération au cours des diverses phases, depuis la planification jusqu'à l'étape finale.

Dans l'analyse du quartier St Johann de Bâle, la Section du développement urbain de Bâle-Nord a choisi une démarche innovatrice : en partenariat avec le Bureau des enfants, elle a interrogé près de 500 enfants sur leur espace de vie. Ces enfants ont montré leurs lieux préférés, leurs itinéraires à travers le quartier, leurs lieux de conflits, et ils ont formulé des vœux et des suggestions d'aménagement et de développement. Sur la base de ces résultats, une collaboration entre les diverses instances administratives et la Section du développement du Canton et de la Ville de Bâle a permis de mettre sur pied le programme "Hauteur des yeux 1m20", un instrument de travail dont la finalité est de promouvoir un développement urbain ami des enfants. "Hauteur des yeux 1m20" se propose de formuler, en partant du point de vue de l'enfant, slogans, objectifs qualitatifs, parcours d'obstacles, et exemples de bonne pratique pour un développement urbain ami des enfants.

Un développement urbain ami des enfants, c'est plus qu'une planification

Un développement urbain ami des enfants peut être un succès si son processus d'élaboration comprend plusieurs phases; s'il réunit et fait participer les spécialistes concernés ainsi que les enfants; et si les thèmes des domaines abordés ne sont pas pris isolément. Les conditions du bon déroulement d'une planification ainsi élaborée à partir du point de vue des enfants, supposent :

- que les besoins soient appréhendés et pris en compte dans une participation active ;
- que soient pris en considération les territoires de jeux et de détente qui stimulent la créativité et orientent l'activité, les possibilités de jeux individuels et collectifs, ainsi que différents types d'activités motrices ;
- que dans cette perspective "1m20", des itinéraires courts et sûrs, des balisages clairs et un bon panorama pour se repérer, assurent le développement des besoins particuliers de mobilité ;
- qu'aient été favorisés les différents territoires et installations de jeux, l'accessibilité et la transformation d'espaces et matériaux naturels (par ex. plantation/végétation, eau, sable, troncs d'arbres), ainsi qu'un contact direct avec la nature ;
- que prédomine le souci de favoriser la communication entre les enfants: mobilité des tables, chaises, bancs, facilitation de situations où les enfants se retrouvent en vis-à-vis, lieux de détente protégés, accessibilité des escaliers et marches ;
- que l'orientation spatiale des enfants soit promue par des points d'identification dans la perspective "1m20", par ex. par la mise en



place de repères dans la nature, d'objets d'art, de poteaux indicateurs et de dispositifs familiers aux enfants et utilisables par eux ;

- que les enfants soient tenus informés du déroulement du projet ;
- que soit organisée et annoncée de manière festive la fin de la mise en place du dispositif et valorisée la participation des enfants.

Bienvenue à "Hauteur des yeux 1m20" !

Ce programme s'adresse à l'ensemble des acteurs des espaces publics et privés qui ont en charge l'analyse de leur planification et leur gestion. Il s'agit avant tout stimuler un changement de perspectives. Ce concept de "perspectives" implique déjà une manière de voir et de comprendre et par là-même la démarche qui interroge : qu'est-ce qui est pris en compte dans la planification, l'élaboration, la gestion d'un espace ? Quelles questions sont-elles posées? Et avec quelle méthode travaille-t-on ? Tout cela influe sur le résultat. Une démarche amie des enfants, cela veut dire se placer à hauteur des enfants (au plan imaginaire et réel) et se confronter au monde enfantin, à ses réalités quotidiennes et à ses besoins.

Développement urbain ami des enfants: choix des processus, des moyens et choix de vie

Ce qui importe, c'est de reconnaître qu'il ne suffit pas que les désirs et besoins des enfants soient pris en compte dans la planification et l'élaboration du projet. Un développement urbain ami des enfants est un processus qui se vit en partenariat et qui concerne aussi bien les phases du projet, l'exécution, la gestion et l'entretien, que le contrôle de l'espace urbain. Ce processus a été conduit conjointement avec des enfants, le Bureau des enfants de Bâle et les instances compétentes. C'est pourquoi il a valeur d'exemple du travail effectué par les instances du développement cantonal et urbain : une des bases stratégiques d'une dynamique de développement de la qualité de vie à Bâle a ainsi été posée à partir d'une analyse solidement étayée d'un quartier, en étroite collaboration avec les personnes concernées et engagées.

KORCZAK AU JAPON



C'est du 5 au 10 août dernier que s'est tenue au Japon, sous l'égide des associations Korczak japonaise et internationale, la Conférence internationale Janusz Korczak. Dans le cadre de la prestigieuse université Meiji à Tokyo, les participants, pour la plupart japonais mais avec une forte délégation venue de l'étranger, notamment d'Israël, de Russie, de Suisse, d'Allemagne et de Pologne, ont consacré cinq pleines journées à l'exploration de l'univers korczakien, au travers d'une riche palette de thèmes traités : les droits de l'enfant et leur évolution de Korczak à la Convention internationale des Nations-Unies, Korczak médecin, écrivain ou



éducateur, les pratiques éducatives inspirées de Korczak, la situation des enfants dans le Japon contemporain, Korczak sur les scènes de théâtre, Korczak et le fait religieux... Au terme de ces journées, les congressistes se sont déplacés jusqu'à Hiroshima où un hommage silencieux a été rendu devant le mémorial des enfants. Là, conformément à une tradition locale, des guirlandes d'oiseaux de papier confectionnés selon les règles de l'origami, ont été déposées symboliquement au nom de tous les participants par la présidente israélienne de l'Association Korczak internationale Madame Batia Gilad (photo ci-contre à g.) et par la directrice d'un foyer pour jeunes filles orphelines ou en difficultés sociales en Palestine, Madame Samar Sahar (photo ci-dessus à d., avec une étudiante japonaise).

Photos : Karen Halpérin

L'HONNÊTETÉ NE RAISONNE PAS

Par Janusz Korczak

Enfermé dans le ghetto de Varsovie avec les orphelins dont il avait la charge, Janusz Korczak se préoccupait encore d'éducation et continuait à rédiger des récits pour enfants. En février ou mars 1942, cinq mois avant la déportation vers Treblinka, il écrivait ce petit texte, fable dramatique sur la nécessaire probité. (Ce texte est extrait du *Journal du ghetto*, traduit du polonais par Zofia Bobowicz, Editions Robert Laffont, 1998. Il a été publié également dans *Pages juives*, sous la direction d'Emmanuel Haymann, aux Editions Armand Colin, 2008. Nous le reproduisons avec l'expresse autorisation des deux éditeurs).

C'est arrivé il y a longtemps, durant l'autre guerre¹.

Je me trouvais dans un tramway ; dehors il gelait à pierre fendre et le wagon était bondé. La moitié des gens voyageaient sans billet, car le conducteur ne savait plus où donner de la tête. À chaque arrêt, il arrivait de nouveaux passagers et les autres descendaient.

Derrière moi se trouvait un jeune garçon avec des livres serrés dans une serviette. Il se rendait à l'école. Il me poussait tout le temps dans le dos et me heurtait de la main qui tenait l'argent du billet. Cette main était presque blanche de froid.

Je lui dis :

-Tiens-toi tranquille. Arrête de me pousser.

Et lui :

-C'est que je n'ai pas de billet.

Moi :

-Attends, tu paieras plus tard.

Et lui :

-C'est que je descends au prochain arrêt.

Moi :

-Cache au moins cette main, tu veux attraper des engelures ?

Et lui :

-Alors, laissez-moi passer.

Il me repoussa de toutes ses forces ; tous les passagers se mirent à crier, mais lui, la main toujours levée au-dessus de la tête, ayant enfin réussi à rejoindre le conducteur, lui remit l'argent, prit le billet et, là seulement, il baissa la main puis, s'aidant de ses deux coudes, se fraya un passage vers la sortie.

Je ne sais pas qui était ce garçon, je n'ai même pas pu apercevoir son visage ; je ne me souviens que de sa main menue dressée en l'air et de sa voix fâchée quand il disait : « Je dois payer mon billet. »

Par la suite et vingt ans durant, chaque fois que j'eus à parler des gens honnêtes et malhonnêtes, dans différentes réunions, conseils et cours pédagogiques, c'est à lui que je pensais.

-Ça, c'était un homme honnête. Peu lui importait que les autres ne paient pas, ou que le conducteur ne veuille pas de son argent, ou qu'il soit pratiquement impossible d'avancer dans cette foule, ou qu'il gèle... Lui, il ne savait qu'une chose : il devait payer son trajet ; l'argent n'était plus à lui, il fallait qu'il le donne au conducteur.

Mais c'était il y a longtemps, à l'époque de l'autre guerre...

Et maintenant, rue Dzielna², j'ai pu rencontrer un autre enfant honnête. Je ne vous dirai pas si c'était un garçon ou une fille, de même que je ne me souviens pas de son visage et que j'ignore son nom ; tout ce que je peux dire, c'est que c'était un marmot de la maternelle.

1. Korczak fait sans doute allusion à la guerre de 1919-1920 entre la Pologne et la Russie bolchévique (N.d.T.).

La rencontre a eu lieu au dortoir. Il faisait déjà sombre... Je me suis arrêté près d'un lit où un enfant était couché. J'ai pensé qu'il était malade et qu'on l'avait oublié. Parce que cela arrivait souvent. Je me suis penché et j'ai vu qu'il était mort.

En ce moment est entré ce marmot et je l'ai vu poser une tranche de pain barbouillée de confiture sur l'oreiller du mort.

-Pourquoi tu fais ça ?

-C'est sa part.

-Mais il est mort.

-Je sais.

-Comment le sais-tu ?

-Parce que... avant, il avait les yeux ouverts et lâchait des bulles du nez et de la bouche.

Vous voyez, son oreiller est encore tout mouillé. C'est de la salive. Après, il a fermé les yeux et il n'a plus respiré.

-Alors, pourquoi tu lui as donné du pain ?

-Parce que c'est sa part, a répété le mioche, agacé de m'entendre poser des questions absurdes.

Moi, un vieux docteur, je ne comprends pas une chose aussi évidente ? « C'est sa part, vif ou mort il a droit à sa tartine de confiture. »

Je ne vivrai plus assez longtemps pour évoquer, dans vingt ans, le souvenir de ce second champion de l'honnêteté que j'ai eu la chance de rencontrer. Je vous transmets donc pour mémoire ces trois mots tout simples :

-C'est son pain, c'est sa part...

DANS LA VITRINE DU LIBRAIRE

"Vive la Convention des Droits de l'Enfant", éditions Rue du Monde.

Dans cet album, la convention internationale des droits de l'enfant est racontée aux enfants et agrémentée par des explications de Claire Brisset. Les illustrations, pleines de tendresse sont l'oeuvre de Zaü.

Claire Brisset commence son récit par une citation de Korczak : «Laissons l'enfant confiant, boire la gaieté du matin» et présente en quelques lignes le célèbre pédiatre.



2 – 9 JUILLET 2011 KORCZAK DE KAZAN À VOLGOGRAD

C'est un croisière que l'Association Janusz Korczak de Russie vous invite à participer à la conférence internationale Korczak 2011. Ce voyage exceptionnel est accessible et ouvert à tous. Contactez très vite notre secrétariat pour plus d'informations, les inscriptions sont prises jusqu'à fin décembre 2010.



Carnet rose

Chaleureuses félicitations à nos amis

Lydia et Tony Cantin-Waleryszak

pour la naissance de leur petit

Alex,

le 24 août 2010.

Nos vœux de bonheur accompagnent
ce bébé nouveau et ses parents !

2. Au 39, rue Dzielna à Varsovie se trouvait le Refuge central créé en 1940 par la fusion des deux plus importants établissements juifs d'aide aux enfants.